

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

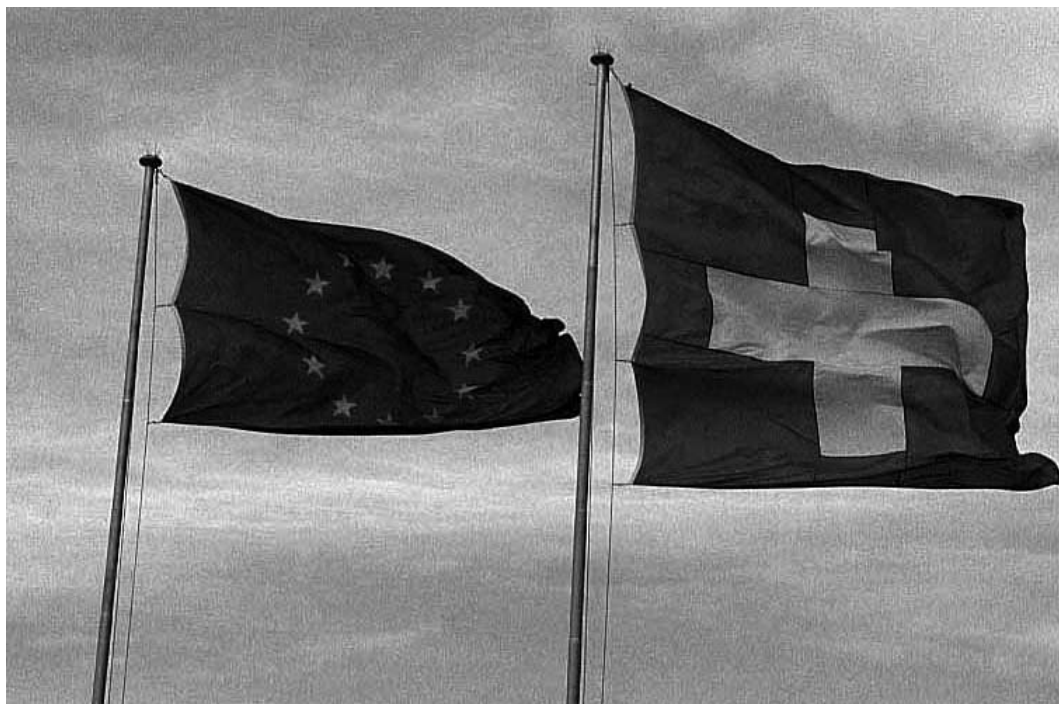
ÉDITORIAL

Oser et gagner

Après vous avoir invités à fêter notre 50ème numéro, la rédaction vous propose cette fois de trinquer à la santé du PS Suisse! Après deux victoires populaires le 26 novembre, soit deux défaites pour l'UDC, l'assemblée des délégué-e-s du PSS a choisi de maintenir une ligne combative et cohérente face à la droite. Dans le dossier de l'intégration des migrant-e-s, le très mauvais papier annoncé à grands renforts de presse par la direction, même si la tonalité générale reste encore insatisfaisante, a été largement remanié. Le «contrat d'intégration» proposé par le PS ne pourra que jouer en faveur des migrant-e-s et non servir à les sanctionner.

Par 82 voix contre 69, les délégué-e-s ont approuvé une résolution des Femmes socialistes, de la JS et de six PS cantonaux (BL, BS, GE, TI, VD, VS), et ainsi décidé de soutenir le référendum contre la 5e révision de l'AI. Une belle surprise quand on sait que le président Hans-Jürg Fehr a pesé de tout son poids dans la discussion et avait – de justesse – fait pencher la balance dans le sens contraire au Comité directeur. Les esprits chagrins répondront peut-être qu'il n'est pas très réjouissant de se réjouir que la «base» réussisse à corriger de telles fautes politiques. Ce n'est du reste pas la première fois. Notre optimisme n'en reste pas moins intact. Nous pensons que les débats de Muttenz sont aussi le reflet d'une pratique démocratique mature. Le mouvement d'humeur de notre camarade-président, qui s'est permis de commenter publiquement le vote des délégué-e-s sur l'AI et de laisser entendre qu'il ne l'appliquerait pas, laissera vite la place – nous n'en doutons pas – à l'aide nécessaire du parti pour faire aboutir ce référendum. La décision de l'AD démontre que, même au PSS, les victoires les plus improbables ne sont jamais hors de portée. Devant le peuple non plus.

Réd.



DOSSIER

Entre neutralité et internationalisme

Entre la solidarité internationale du mouvement ouvrier et la neutralité officielle de notre pays, la gauche helvétique a souvent eu de la peine à se positionner au cours du 20e siècle. De leur côté, la droite et les milieux patronaux ont toujours adopté une conception étriquée et isolationniste de la neutralité, qui permettait d'une part de faciliter le commerce avec l'ensemble des pays de la planète, même les moins recommandables, et, d'autre part, de refuser la participation à toute institution politique internationale.

Aujourd'hui, c'est avant tout l'UDC qui se réclame de la neutralité pour confiner la politique étrangère de la Suisse dans une position isolationniste. Pourtant, il ne faut pas laisser l'UDC confisquer le débat sur la neutralité. La gauche se doit aussi d'adopter des positions et un discours cohérents en matière de politique étrangère, qui se base sur l'aide en faveur des pays en développement, pour la promotion des droits humains et pour le désarmement. Si la Suisse est neutre, la gauche, elle, ne peut pas l'être.

Le dossier de ce numéro se propose d'aborder les différents aspects de la neutralité, à la fois d'un point de vue historique et critique, mais aussi afin de tracer des pistes concernant la période actuelle.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort
Une politique agricole à revoir

Page 3

National
Intégration des migrants. La position du PSS

Page 11

Syndicalisme
Méga-fusion syndicale

Page 14

Le magot démagogique d'Ymago

«Ymago»... un nom aussi doux que les premières paroles d'un titre phare de John Lennon. Ymago, c'est aussi l'appellation qu'a choisie le géant jaune comme nom de code de son nouveau projet de démantèlement des prestations postales et de coupes massives dans le personnel. Objectif: 50 millions d'économies et suppression de plus de 500 postes de travail. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg, alors que le géant jaune avance entouré d'un épais nuage de brouillard, à se demander si ses dirigeants savent vraiment où ils veulent aller. Petit retour sur image. Le 18 janvier 2001, La Poste annonce la réduction de son réseau d'offices postaux de 3'390 à 2'500. Cette restructuration massive du géant jaune provoque une forte résistance, la lutte pied à pied pour défendre les offices postaux de quartier et le lancement d'une initiative au plan national «services postaux pour tous», refusée de justesse par la population, le 26 septembre 2004 (non 50,2% / oui 49,8%). Les cantons latins plébiscitent l'initiative (64,8% de oui en moyenne). Malgré cela, La Poste poursuit son œuvre de destruction du service postal. Alors que se multiplient les articles les plus farfelus en vente dans les Post-shop, le nombre d'offices diminue comme peau de chagrin pour arriver à 2500: but du premier plan de diminution des offices atteint. Le top manager Gygi peut alors envisager la suite: trouver une ruse pour accélérer le mouvement donné, malgré l'expression populaire de septembre 2004. Le 31 octobre 2006, le

géant jaune annonce une nouvelle restructuration massive qu'il nomme Ymago. Il y aura désormais 200 «offices principaux» qui auront entre 2 et 20 succursales. Faites le compte: cela veut dire une fourchette de 400 à 4000 offices, comme si on allait subitement en créer de nouveaux... Mais point de détail de où, combien, et avec quelles prestations garanties. Juste un concept global. A côté de ces 200 «offices principaux», sont prévues 200 agences dans des commerces existants... Des sortes de franchisés «La Poste». Et là, nous avons peut-être l'explication de la stratégie (s'il y en a une): les magasins de la Poste vendent de plus en plus de bric-à-brac, tels que bonbons, livres et autres produits pour les jantes alu. En parallèle, sont développées les prestations de type bancaire, comme par exemple la facturation de la gestion des CCP ne disposant pas plus de 7'500.- d'avoir. Mais pour les prestations de base aux usagers, comme la distribution du courrier, il n'y a guère plus que le personnel, fidèle à sa tâche, qui veille au grain. Alors, à quand la fusion avec un grand groupe, menant des activités similaires, tels que Shell, BP ou Total? Cela permettrait de comprendre pourquoi tant de courrier est acheminé par camion et non par train. A moins que La Poste n'ait peur que le refus borné des dirigeants des CFF de négocier une CCT avec son personnel n'engendre une grève qui paralyse le transport de courrier?

Stéphane Montanero

Pages de gauche

Annuaire d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr.49.-
Abonnement de soutien: Fr.130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-ur-s): Fr.29.-
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF),
Stéphanie Habersaat (SH), André Mach
(AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz
(PhMi), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schær
(MS), Julien Wicki (JW).

Comité:
Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel
Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann,
Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meiland,
Stéphane Montanero, Chantal Peyer, Eric
Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary,
Alberto Velasco.

Comité de parrainage:
Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane
Rossini.

Collaboration permanente:
Christian D'Andrés, Grégoire Junod, Philipp
Müller, Christian Vulliod.

Webmaster:
Romain Felli.

Maquette:
Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:
Joël Burri, Les Clées.

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

PA 2011, en tracteur vers le libéralisme

Le nouveau projet de politique agricole 2008-2011, débattu aux Chambres fédérales, impose au monde paysan de nouvelles restructurations en profondeur.

La politique entretient des amours volatiles. Pendant que le pays se penche enfin sur le berceau prometteur des familles, le monde agricole entame, presque en silence, sa quatrième révolution.

Plantons d'abord le champ, le paysan et la charrue. La chute du mur de Berlin, en 1989, a eu des conséquences sur la politique agricole suisse. La sécurité de l'approvisionnement, précaution indispensable aux grandes peurs de la guerre froide, a fait place à d'autres inquiétudes. L'entretien du monde rural et la conservation des ressources naturelles passent en tête des préoccupations. Du coup, foin de la politique des prix garantis qui faisaient le beurre des paysans, la force de leur lobbies et la puissance des baronnies. De 1992 à 1998, soutenu par un scrutin populaire, le Conseil fédéral introduit des paiements directs non liés à la production, incite à la fourniture de prestations écologiques particulières et, déjà, remet en cause les règles de protection des frontières, en adéquation avec les objectifs de l'Organisation Mondiale du Commerce (voir Dossier *Pages de gauche* No 41).

La deuxième étape, au début des années 2000, accélère le processus: démantèlement des garanties des prix et subordination des paiements directs aux prestations écologiques. La dernière phase des réformes (2004-2007) se termine aujourd'hui, avec l'abandon du contingentement laitier et la mise en place de mesures d'accompagnement social pour faire face à la disparition brutale des exploitations agricoles. Trois étapes avec trois objectifs qui sonnent comme des slogans: «plus d'écologie», «plus de marché», «plus de compétitivité».

NI CHARRUE, NI BOEUF

Résultat, le monde agricole vit depuis quinze ans une

transformation aussi fondamentale que rapide, comme ne l'a subi aucun secteur économique en Suisse. Offert à la concurrence internationale, répudié par l'Etat, alors qu'il était pendant des années surprotégé mais ligoté pieds et poings par les conditions nationales (exigences écologiques, cherté du terrain, pression des grands distributeurs), le monde agricole se ratatine année après année. De 1990 à 2005, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 93 000 à 63 000 unités. Ces profondes mutations n'auraient pas été possibles sans qu'une alliance ne se dessine, au niveau politique, entre les partisans du libéralisme qui décident de lâcher leur clientèle traditionnelle (radicaux et UDC en tête) et les adeptes de l'agriculture bio et de l'écologie.

Cette même alchimie nourrit le Rapport de politique agricole 2011. On supprime les subventions à l'exportation, on réduit les droits de douane perçus sur les aliments pour animaux, on introduit des paiements directs non liés à la production. Conséquences selon le Conseil fédéral: les prix baissent, le nombre d'exploitations aussi (c'est triste mais c'est la vie), et la compétitivité de notre agriculture explose. Prière d'applaudir.

25 000 SIGNATURES CONTRE PA 2011

Il n'est pas question bien sûr de dispenser le monde agricole d'un examen politique des prestations qu'il doit fournir en échange des contributions publiques. Et la somme allouée à l'aide à l'agriculture, treize milliards tout de même, prévue dans PA 2011, est suffisante; les crédits sont identiques à ceux de 2004 alors que le nombre d'exploitations a diminué. Mais on peut légitimement se demander si la démonstration du Conseil fédéral – ouverture des frontières donc baisse des prix, donc plus d'écologie – frappe

juste, et surtout au bon endroit. Rappelons tout de même que les prix aux producteurs ont baissé de plus de 25% ces dernières années alors que le prix au consommateur ne cesse d'augmenter. Sur ce sujet, silence du Conseil fédéral. Il n'est pas étonnant dès lors que les plus fervents partisans d'une libéralisation complète du secteur agricole se concentrent chez les grands distributeurs...

En Suisse, les organisations paysannes ont manifesté leurs craintes voire leur opposition à PA 2011. Une pétition, forte de 25'000 signatures, a été lancée par Uniterre, le syndicat paysan de Suisse romande. Selon le texte de la pétition, 32'000 familles paysannes seraient rayées du paysage puisque l'objectif du Conseil fédéral est d'augmenter la taille des exploitations agricoles au détriment des fermes de petite ou moyenne taille. Avec pour corollaire un transfert du travail agricole vers une main-d'œuvre facilement exploitable. Une main-d'œuvre à laquelle le Message PA 2011 ne consacre pas une seule de

ces trois cents pages. Les 35'000 employés agricoles de ce pays n'auraient-ils aucun droit, aucune existence?

Nulle part non plus, le Rapport ne fait état de la revendication des syndicats pour une convention nationale de travail. Autre critique, et non des moindres, PA 2011 décourage les jeunes d'apprendre les métiers agricoles ou de reprendre le domaine familial; à la page 80 du Message, il est dit explicitement qu'«il convient de rendre l'insertion dans l'activité agricole moins attrayante, et d'autre part d'assouplir les réglementations qui entravent l'abandon de cette activité». Le débat politique ne fait que commencer. A la session de décembre, le Conseil des Etats examinera le Rapport, puis ce sera au tour du Conseil national dans le courant de l'année 2007. La réforme du monde agricole mérite un débat sans complaisance ni parti pris. Un terrain miné que la gauche ne peut laisser en friche.

Géraldine Savary

RÉFÉRENDUM AI

Malgré le soutien du PSS, l'aboutissement n'est pas assuré ! Chaque signature compte ! Pour en savoir plus: www.ai-referendum.ch, pour commander des cartes ou feuilles de signatures : 022 731 84 30. Merci !

SOMMAIRE

- 1 Oser et gagner
- 2 Ymago aurait pu être plus imaginaire
- 3 PA 2011, en tracteur vers le libéralisme
- 4 Les défis de Rafael Correa, président outsider de l'Equateur
- 5 à 10 Dossier: *La gauche et la neutralité suisse*
- 11 L'offensive du PSS en matière d'intégration...
- 12 Le pragmatisme, clé du succès?
- 13 Sarko, Sarclo et football
- 14 La nouvelle Internationale syndicale
- 16 La dernière – Agenda



LES DOUANIERS FOUILLENT LE PRÉSIDENT



Les défis de Rafael Correa, président outsider de l'Équateur

Le nouveau président de l'Équateur est un homme de gauche et c'est une bonne surprise. Mais le travail ne fait que commencer, et les tâches sont à la hauteur des espérances.

De retour de Quito
Florian Ruf

«La Suisse, c'est plus loin que la Colombie?» La remarque de Julian, 14 ans, fait rigoler les frères franciscains du foyer pour enfants de San Pablo, au nord de Quito. Il est vrai que l'horizon des Équatoriens s'est souvent limité aux frontières des deux grands frères, le Pérou au sud et la Colombie au nord.

UN POLITIQUE PRO-LATINOAMÉRICAINE

Et pourtant, le 26 novembre dernier, les électeurs équatoriens ont adressé un pied de nez à leurs deux influents voisins – tous deux pro-étasuniens et de droite – en élisant à la présidence le candidat de gauche et anti-américain Rafael Correa, avec près de 60% des voix des 9 millions d'électeurs du pays. Grand ami d'Hugo Chavez, Correa défend un recentrage de l'activité politico-économique

de son pays sur ses voisins latins, au détriment des rapports avec les Etats-Unis. Concrètement, l'accord de libre-échange étasunien – ratifié par Bogota et Lima – ne sera pas signé par l'Équateur qui tentera de rejoindre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela comme membre à part entière du marché commun du Mercosur. Autre mesure d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis, la base militaire de Manta, utilisée par les Américains, sera fermée d'ici à 2009.

LE CANDIDAT ANTI-ESTABLISHMENT

Un agenda qui tranche singulièrement avec celui de son opposant, Alvaro Noboa, «roi de la banane» et homme le plus riche du pays, dont le programme s'alignait parfaitement sur l'axe Bogota-Lima. Pourtant, l'élément décisif de la victoire de Correa est ailleurs: si le jeune professeur d'économie a gagné, c'est d'abord

parce que c'était le candidat «anti-establishment». Le nouveau président a axé sa campagne sur la lutte contre la corruption du système politique, et ne s'est même pas donné la peine de présenter des candidats au parlement réélu pour l'occasion: il a toujours affirmé que sa première mesure, une fois élu comme président, serait de proposer, via un référendum populaire, la mise sur pied d'une assemblée constituante chargée de revoir de fond en comble le système politique. Un coup de poker payant, qui verra sans doute le peuple équatorien accepter le référendum promis.

DES INÉGALITÉS ÉNORMES

Un autre élément fondamental dans la victoire de Correa est sa promesse de s'attaquer aux réductions des inégalités – 70% de la population équatorienne vit sous le seuil de pauvreté – qui sont au cœur de tous les maux du pays: famine, maladies, illet-

trisme, logements insalubres... Le discours du professeur d'économie, qui a promis de multiples mesures dans ce sens, a davantage convaincu les électeurs que celui de son concurrent, milliardaire accusé d'exploiter les ouvriers de ses haciendas. C'est sur ces deux thèmes (démocratisation du système politique et réduction des inégalités) que sera jugé Correa, beaucoup plus que sur la politique extérieure. Or, la marge de manœuvre est étroite. D'une part, la dette extérieure du pays se monte à 11 milliards de dollars (40% du produit national brut), et les créanciers freineront une politique jugée trop sociale. D'autre part, le nouvel élu est le huitième président en dix ans. Le dernier en date, Lucio Gutierrez, avait dû fuir le pays sous la pression populaire pour avoir renié ses promesses électorales, semblables à celles de Rafael Correa. Pour le nouveau président, la partie ne fait maintenant que commencer.

SIDA: LA SÉGRÉGATION SOCIALE

Edwin, la trentaine, a été renvoyé de son poste de comptable quand son employeur a découvert qu'il était atteint du SIDA. Lui et sa femme Alexandra se sont installés depuis quelques mois dans un foyer pour les enfants atteints par le virus, à San Pablo, à deux heures de route au nord de Quito. Ils participent à l'entretien de la grande maison (un ancien couvent bénédictin où tout est à refaire), s'occupent des enfants, et Edwin espère reprendre prochainement des études à distance de comptabilité, grâce aux revenus de la Fondation Juvilus, qui gère le lieu sous la responsabilité de frères franciscains.

Pablo, membre de la Fondation, explique qu'«en Équateur, les gens qui ont le SIDA sont mis au ban de la société, on en a peur. Le foyer accueille donc principalement des enfants, mais aussi des adultes qui ne savent où aller». Les résidents trouvent à San Pablo un lieu d'accueil mais aussi les soins et médicaments fournis par la fondation. Un soulagement, quand on pense que les trois quarts de la population équatorienne n'ont pas d'assurance maladie et paient de leur poche leurs frais médicaux – quand ils peuvent se permettre d'y avoir recours.

FR



Florian Ruf

DOSSIER: NEUTRALITÉ OU INTERNATIONALISME?

Les enjeux de la neutralité suisse

Peu de principes ne sont aussi étroitement attachés à la Suisse que celui de la neutralité. Pourtant, la Suisse n'est pas le seul petit pays européen à s'être déclaré neutre. Afin de préserver leur indépendance face aux grandes puissances, en particulier durant la guerre froide, plusieurs pays (Suède, Autriche, ...) ont adopté un statut de neutralité. Derrière la notion générale et floue qui implique une volonté de non-engagement, il existe différentes manières de la pratiquer. La simple référence à la «neutralité», brandie de toutes parts, masque les enjeux de la politique étrangère.

DES ENJEUX POLITIQUES DERRIÈRE UN CONCEPT MOUVANT

La Suisse acquiert son statut de neutralité en 1815 à la signature du Traité de Vienne. Néanmoins, la politique de neutralité a pris des contenus très variables selon les pays. Comme le montre l'analyse historique (p.6 et 7), la neutralité en Suisse a connu de fortes variations au cours du siècle en fonction des contextes historiques et des enjeux internationaux. Le principe de neutralité a largement été instrumentalisé par les partis politiques, et surtout par les milieux économiques, afin de maintenir des échanges commerciaux dans le monde entier sous couvert de neutralité.

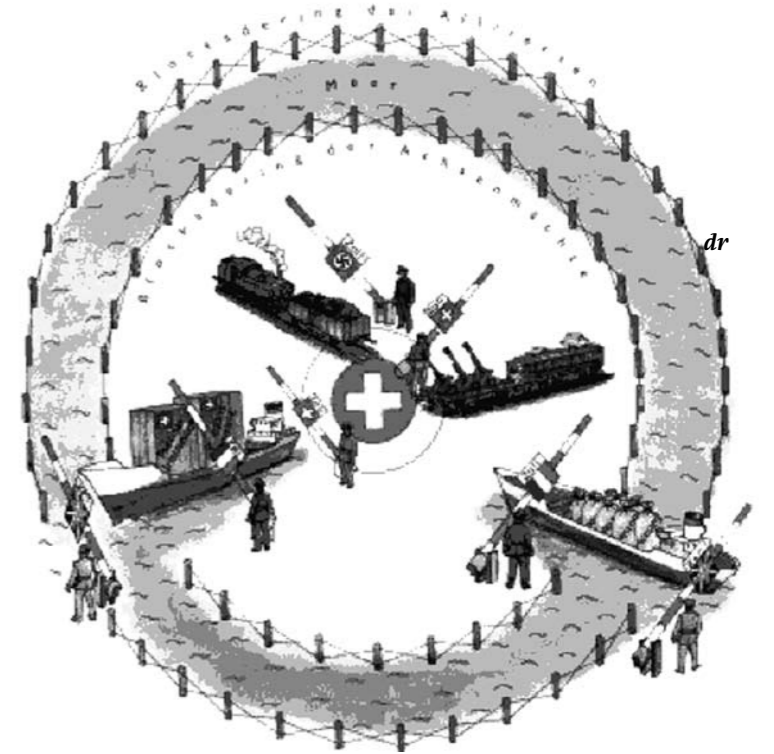
Aujourd'hui, l'UDC s'est approprié le thème de la neutralité et promet même une initiative populaire en 2007. Elle se retranche derrière la neutralité

pour s'opposer à toute ouverture et maintenir une politique isolationniste (p. 8). Aux côtés de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), l'UDC fait son «beurre» politique en mettant en avant le cas particulier suisse et la nécessité de ne pas s'engager dans les affaires du monde. Pourtant ce sont ces mêmes milieux bourgeois ou leurs prédécesseurs qui ont entretenu des relations d'affaires fructueuses avec l'Allemagne nazie ou le régime d'apartheid d'Afrique du Sud.

LA GAUCHE PEUT-ELLE RESTER NEUTRE?

De son côté, la gauche a toujours eu des difficultés à définir une position cohérente sur la neutralité. Pourtant, elle ne doit pas laisser le monopole du discours à l'UDC. La droite a su habilement tirer parti de cette notion efficace parce que floue. Loin du repli nationaliste ou du «Sonderfall», la gauche doit rappeler qu'elle est d'abord internationaliste. Comment pourrions-nous rester neutres face aux horreurs du siècle? Comment pourrions-nous ne pas afficher notre solidarité avec les plus démunis, où qu'ils se trouvent dans le monde?

La force du mouvement ouvrier a été de créer des solidarités au-delà des frontières nationales pour lutter contre un ennemi commun: l'exploitation capitaliste. A l'aube du XXIème siècle, il est temps de réinventer les modalités de cette solidarité internationale.



Au niveau institutionnel, la volonté de Micheline Calmy-Rey de développer une «neutralité active», c'est-à-dire basée sur la défense des droits humains et le respect du droit international, est un pas dans le bon sens. A moyen terme, l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne pourrait constituer le levier d'une participation à l'élaboration d'un nouvel ordre mondial plus juste, si l'UE cesse de n'être qu'un marché pour devenir un acteur politique.

Au-delà, la solidarité internationale doit se marquer dans des actions concrètes. La fusion mondiale des syndicats (p.

14-15) est un exemple, qui pourrait encourager des mobilisations transnationales, plus efficaces encore que celles du mouvement altermondialiste. Mais la solidarité internationale, c'est aussi l'engagement au quotidien des militant-e-s de gauche pour aider celles et ceux qui sont victimes de la violence, au Sud comme au Nord. A cet égard, la mobilisation en faveur des réfugié-e-s et sans-papiers est une lutte exemplaire. Face à l'inacceptable, la neutralité n'est que le synonyme de la lâcheté.

Romain Felli et André Mach

La neutralité dans l'histoire:
Interview de H. U. Jost

6-7

L'UDC abuse de la neutralité

8

La gauche et la neutralité de l'Union européenne

9

Pour une neutralité active de la gauche

10

DOSSIER: NEUTRALITÉ OU INTERNATIONALISME?

La neutralité suisse en perspective: les ambiguïtés de la gauche

Entretien avec Hans-Ulrich Jost, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne.

PdG: La neutralité armée suisse est fortement ancrée dans l'identité nationale. Y a-t-il eu une position critique du mouvement ouvrier par rapport à la politique de neutralité pratiquée par le Conseil fédéral?

H-U. Jost: On ne peut pas donner de réponse claire et uniforme. Tout d'abord, il faut bien souligner le caractère flou et ambigu de la neutralité. Les positions des partis politiques ont régulièrement varié selon les périodes historiques et les enjeux internationaux. Au cours de l'histoire suisse, il y a toujours eu de sérieuses réticences à l'égard du concept de neutralité.

Ainsi, à la fin du 19^e siècle, le conseiller fédéral bâlois Emil Frei (radical), qui faisait partie de l'«aile gauche» des radicaux et qui était proche du mouvement ouvrier, critiquait très violemment la neutralité, qu'il appelait «un couteau sans poignée ni lame».

En ce qui concerne les socialistes, ils ont par exemple dû réfléchir à la neutralité lorsque le chancelier allemand Bismarck imposa au Conseil fédéral la création d'une police fédérale pour persécuter les socialistes allemands réfugiés en Suisse.

A d'autres occasions, comme par exemple durant les années 1930, le PSS se référait explicitement à la neutralité pour contester la politique étrangère de Giuseppe Motta, qui était très favorable à l'Italie fasciste tout en affichant une hostilité viscérale à l'égard de l'URSS.

En fait, les socialistes ne considéraient la neutralité que comme un moyen subsidiaire de la politique dans le cadre des relations internationales, ce qui menait à des prises de positions contradictoires. Chez les socialistes, la neutralité dépendait du contexte historique et des enjeux de la politique intérieure, ce qui engendrait une attitude très ambiguë.

- Qu'en était-il durant la seconde guerre mondiale?

- Ici encore la position était ambiguë. Bien sûr, la gauche s'opposait aux régimes fascistes. Mais d'un autre côté, lors de son fameux discours de 1940 sur le nouvel ordre européen, le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz promettait du «travail coûte que coûte» pour la population suisse. Sur cette question, les syndicats et la gauche étaient aussi intéressés à faire tourner les industries suisses et à fournir du travail à tout le monde, même si cela impliquait d'exporter du matériel de guerre aux pays belligérants. Si la gauche se rattachait à la neutralité durant la seconde guerre mondiale, c'était notamment pour s'opposer à un éventuel débordement politique et idéologique des milieux économiques dans le cadre de la coopération avec l'Allemagne nazie.

- Comment la gauche suisse a-t-elle concilié neutralité et internationalisme?

- A nouveau cela pouvait être variable. Ainsi, par exemple, et cela peut paraître surprenant, le PSS et la gauche s'opposèrent en 1920 à l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations (SDN), qu'ils considéraient comme la «Ligue des économies capitalistes». Il faut dire que l'URSS fut exclue de la SDN et la III^e Internationale apparaissait à l'époque, et en particulier pour la gauche communiste, comme une alternative plus en phase avec l'internationalisme de la gauche de l'époque. Toutefois, ce n'est pas l'argument de la neutralité qui motivait l'opposition de la gauche à l'adhésion à la SDN.

- Qu'est-ce qui distingue la gauche de la droite par rapport à la neutralité?

- De manière générale, on peut dire que les socialistes ont utilisé ou instrumentalisé la neutralité de manière moins hypocrite que la droite. Mais les considérations stratégiques et l'adhésion

aux valeurs primaient sur la neutralité dans un sens étroit.

Du côté de la droite, la neutralité avait une fonction idéologique beaucoup plus importante. La glorification de la neutralité a atteint son point culminant au lendemain de la seconde guerre mondiale, notamment en 1947, lors de la canonisation de Nicolas de Flue, qui a été célébré par les autorités comme le père spirituel de la neutralité suisse. On retrouve une grande habileté des représentants des partis de droite et des milieux économiques pour instrumentaliser la neutralité. Derrière les grands discours officiels sur la neutralité, les dirigeants suisses étaient très conscients des avantages que cela pouvait fournir aux industries d'exportation et aux milieux financiers. La neutralité servait de «paravent moral» pour dissimuler les opérations économiques et commerciales. Par exemple, on retrouve chez Max

Petitpierre (PRD) une attitude très cynique où, derrière le slogan officiel de «Neutralité et solidarité», le conseiller fédéral est très conscient des avantages matériels que procurait la neutralité pour l'économie suisse. Cette attitude contradictoire s'est révélée lors de l'adhésion à l'OEEC (l'organe de concrétisation du Plan Marshall en Europe et ancêtre de l'OCDE), que le Conseil fédéral justifiait en déclarant qu'il s'agissait uniquement d'une organisation «technique» et, en conséquence, ne touchait ni le domaine politique ni la neutralité.

Quant aux socialistes, au sortir de la seconde guerre mondiale, ils étaient favorables à l'adhésion à l'ONU, mais n'avaient guère d'influence sur le dossier. Ils avaient par ailleurs beaucoup de difficultés à définir une position cohérente, comme le montre un débat en 1945 entre deux leaders socialistes (*Rote Revue* 24, 1945,

pp. 210-16 et 392-403). L'un s'est aligné sur la position dogmatique du camp bourgeois, tandis que l'autre plaidait pour une ouverture et une application souple du concept. Pourtant, l'idée de neutralité absolue fut majoritairement soutenue par les socialistes. Ainsi, lors du débat au sujet du rapport du Conseil fédéral sur l'ONU, le socialiste bernois Reynold Tschäpât défendit fermement en 1969 la position intransigeante propre au camp bourgeois.

- De fait, la neutralité helvétique a surtout permis aux entreprises suisses d'entretenir des relations d'affaires avec toute la planète, en particulier les régimes non-démocratiques les moins recommandables?

- C'est très clair. A l'ombre de la position officielle de neutralité, on retrouve constamment des intérêts économiques et l'instrumentalisation de la neutralité a été très fréquente. A partir de la seconde guerre mondiale, prévalait dans la doctrine du Conseil fédéral le principe du bilatéralisme sur le plan économique, qui permettait de commercer avec presque tous les Etats et, d'un autre côté, on s'opposait à l'adhésion à toute institution politique internationale, au nom de la neutralité. Pour le

Conseiller fédéral Hans Schaffner, radical et très proche des grands dirigeants de l'économie, toute organisation supra- ou internationale était un mal absolu. Cela laissait une liberté d'action complète à la Suisse tout en permettant aux entreprises de commercer tous azimuts.

Par ailleurs, il faut bien voir que les relations économiques internationales relevaient de la Division du commerce, qui était rattachée au Département de l'économie publique et non aux affaires étrangères. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, cette séparation fut même consolidée et institutionnalisée. Il y avait ainsi une certaine division du tra-

vail entre ce qui relevait des affaires économiques internationales et les questions de politique étrangère. L'importance de la Division du commerce était très grande et bien plus influente.

- Depuis l'accession des socialistes au Conseil fédéral, ceux-ci ont souvent dirigé les affaires étrangères (de 1966 jusqu'à 1993 sans interruption: W. Spühler, P. Graber, P. Aubert, R. Felber, puis M. Calmy-Rey depuis 2003). Ont-ils apporté un contenu spécifique à la politique étrangère?

- La politique d'ouverture avait déjà commencé avec Traugott Wahlen de 1962 à 1966 qui, même s'il appartenait au Parti des paysans artisans et indépendants (PAI), ancêtre de l'UDC, était favorable à une politique de plus grande ouverture, marquée notamment par l'adhésion au Conseil de l'Europe en 1963.

Avec l'arrivée des socialistes aux affaires étrangères, on

assiste à une plus grande ouverture et une politique de neutralité moins isolationniste. Par exemple, Willy Spühler, premier socialiste aux affaires étrangères, tout comme ses successeurs, s'est particulièrement engagé pour le rapprochement avec les institutions européennes. Mais leurs démarches ont été bloquées par les milieux économiques et le Département fédéral de l'économie.

- Y-a-t-il eu des conflits entre les intérêts économiques et la politique de neutralité soutenue par le Département des Affaires Etrangères, dirigé par des socialistes?

- Il n'y a pas eu de conflits ouverts. En revanche, des tensions fortes se sont fait sentir à certaines occasions entre le DFAE, dirigé par des socialistes, et les affaires économiques extérieures, proche des milieux d'exportation. Par exemple durant les années 1980, les relations de la Suisse avec l'Afrique du Sud donnèrent lieu à certaines tensions entre René Felber

et les affaires économiques extérieures. Alors que la communauté internationale accentuait ses pressions sur le régime d'apartheid, les milieux économiques et financiers suisses soutenaient activement les autorités sud-africaines, notamment en jouant un rôle décisif pour renégocier la dette du pays.

- En guise de bilan?

- On a l'impression que les socialistes n'ont jamais réussi à définir leur propre concept et que la question de la neutralité était le plus souvent traitée de manière opportuniste et en fonction des circonstances. En assumant la direction du Département politique, ils ont dû mener un discours plus affirmatif par rapport à la neutralité tout en cherchant à libérer la politique étrangère des contraintes restrictives traditionnelles. Cette position peu confortable limite aujourd'hui également la politique de Mme Calmy-Rey.

Propos recueillis par la rédaction.

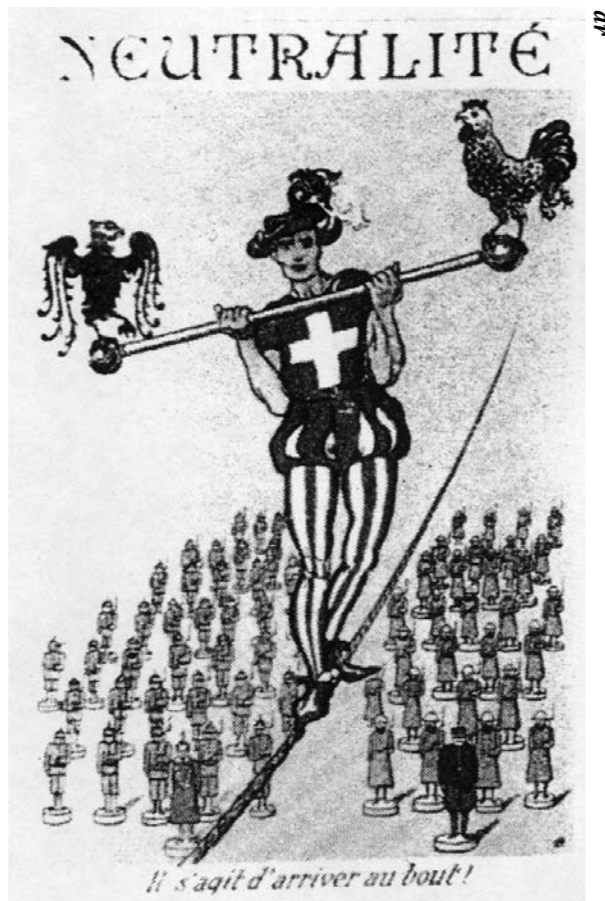
LA POLITIQUE DE NEUTRALITÉ ACTIVE DE LA SUÈDE

Pays neutre comme la Suisse, la Suède s'est toutefois distinguée depuis la fin de la seconde guerre mondiale par une politique étrangère de neutralité bien plus audacieuse et progressiste. Tout d'abord, la Suède adhéra à l'ONU dès sa création en 1946; ses représentants jouèrent d'ailleurs un rôle très actif dans cette institution. D'autre part, sous l'impulsion du parti social-démocrate au pouvoir durant presque toute la période d'après-guerre, les autorités suédoises adoptèrent une «politique de neutralité active». Celle-ci se caractérisait notamment par son engagement en matière d'aide au développement pour les pays du Tiers-Monde; aujourd'hui, la Suède est un des pays du Nord les plus généreux et les plus actifs dans ce domaine. La Suède se distingua également par sa politique pacifiste pour la démilitarisation dans le contexte de la guerre froide; elle donna des impulsions importantes en matière de politique de désarmement.

Par ailleurs, sous le règne du social-démocrate Olof Palme comme premier ministre durant les années 1970 et 1980, la Suède prit position de manière très remarquée contre la guerre au Vietnam et contre le régime d'apartheid d'Afrique du Sud. Les propos d'Olof Palme en 1983, alors premier ministre, le montrent: «Nous nous demandons comment l'Afrique du Sud, qui constitue la menace la plus grave contre la paix et la sécurité, peut malgré cela recevoir un soutien ouvert et un encouragement de la part des pays qui se fondent eux-mêmes sur des principes comme la liberté et l'égalité et qui disent vouloir le désarmement et la paix sur la terre.» (cité in N. Blanc-Noël, p. 219). Pendant ce temps, la Suisse officielle se distinguait par son mutisme et les milieux économiques par leur appui massif au régime sud-africain... Enfin, dans le contexte de l'après-guerre froide, l'adhésion à l'Union européenne depuis 1995 ne signifiait pas l'abandon de la neutralité, mais seulement son adaptation, en excluant toujours la participation à toute alliance militaire.

Pour plus d'informations, Nathalie Blanc-Noël (1998). La politique de neutralité active suédoise. Paris: Economica.

AM



DOSSIER: NEUTRALITÉ OU INTERNATIONALISME?

L'UDC abuse de la neutralité

Pour l'UDC, la Suisse se résume au «Sonderfall», aux nains de jardins et à la neutralité. De ces trois éléments, le dernier est peut-être l'essentiel. En tout cas, la «nouvelle» UDC l'agite sans cesse depuis qu'elle occupe le devant de la scène politique suisse. Ceci n'est pas un hasard, car la supposée éternelle «neutralité» de la Suisse remplit essentiellement deux fonctions. Premièrement, elle permet de tout justifier, y compris les pires compromissions.

Deuxièmement, elle permet de tout critiquer, surtout en matière de politique étrangère (d'autant plus efficacement quand le ministre des affaires étrangères est – oh surprise! – une femme, socialiste, féministe et genevoise: quatre qualités nécessairement suspectes s'il s'agit de défendre la «vraie» Suisse, profonde, rurale, masculine et conservatrice). C'est-à-dire dans le fond, que la neutralité telle que défendue par l'UDC, n'est autre chose qu'un mythe instrumentalisé à des fins politiques.

Pour fonctionner, le mythe de la neutralité doit charrier avec lui l'idée d'une Suisse éternelle de paysans aux bras noueux qui depuis 1291 repoussent vaillamment les attaques du monde extérieur. Que chacun cultive son Grütli et les vaches à lait seront bien gardées! Autrement dit, le mythe a besoin d'une présentation de l'histoire qui serve sa cause en démontrant l'utilité (donc la nécessité) de l'alleingang neutralitaire.

Si depuis des siècles, la prétendue stricte non-intervention extérieure de la Suisse lui a apporté paix, prospérité, bonheur et Ovomaltine, c'est bien que, dans le fond, elle doit servir à quelque chose. Qu'importe alors que la Suisse n'ait pas toujours été neutre, prospère ou en paix. L'essentiel dans le mythe est sa fonction présente, pas la réalité de son rapport au passé.

US ET ABUS D'UN MYTHE

Pour le présent donc, la neutralité est bien utile aux bourgeois qui mènent le pays. En gros, elle permet de justifier de faire commerce avec les bourreaux autant qu'avec les victimes (et c'est d'ailleurs un hasard si les bourreaux sont en général plus riches et font plus d'affaires...). Le mythe de la neutralité vise ainsi à permettre à nos entreprises d'exporter dans le monde entier (et à nos patrons d'engranger les bénéfices) sans aucune espèce d'en-trave politique. Elle permet de s'allier économiquement à divers pays ou groupe de pays sans jamais s'engager politiquement (voir le cas de l'UE).

Mais le mythe de la neutralité a essentiellement une fonction intérieure, pour l'UDC. Elle vise à positionner le parti comme seul défenseur des valeurs «suisse» et les autres comme «mauvais patriotes». Ainsi quand Micheline Calmy-Rey se borne à rappeler les principes élémentaires du droit international, elle ne fait, bien sûr, que «brader la neutralité».

Le fait qu'il s'agisse d'un mythe est constamment démontré par les incessantes palinodies et contradictions auxquelles se livrent les udécistes les plus bruyants. Si la neutralité est une valeur aussi vitale, pourquoi le ministre UDC de la justice se permet-il de faire en Turquie des commentaires de complaisance critiquant une loi suisse qu'il a la charge de faire appliquer?

BIENTÔT DANS LA CONSTITUTION?

L'instrumentalisation efficace du mythe de la neutralité est une des clés du succès de l'UDC. Elle l'a d'ailleurs réussi en sous-traitant cette partie de son programme à une filiale qui fête cette année son vingtième anniversaire et ses presque 50 000 membres: l'ASIN (association pour une Suisse indépendante et

neutre). Bien que formellement indépendante, l'essentiel de ses cadres sont issus de l'UDC, et son directeur n'est autre que Hans Fehr, le tonitruant conseiller national UDC zurichois. Quoi qu'il en soit, on ne change pas une formule qui gagne! L'UDC nous

remet donc une nouvelle couche de neutralité, sous la forme d'une initiative populaire qu'elle devrait lancer en 2007. Histoire d'ancrer dans la Constitution helvétique un mythe de plus. On se réjouit.

Romain Felli

LE COMMERCE DE LA MORT

Les armes sont-elles des marchandises comme les autres? C'est un peu la question, fondamentale, que pose le *Groupe pour une Suisse Sans Armée* (GSSA), entouré d'une large coalition, en lançant son initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» en juin de cette année. Pour le GSSA, la cause est entendue, les armes ont une seule fonction: tuer. Le commerce des armes est donc le commerce de la mort. Les industries d'armement suisses doivent-elles s'enrichir sur le sang et les souffrances des victimes civiles des conflits alimentés en armes suisses? Car il faut savoir qu'entre 2003 et 2005 seulement, la Suisse a exporté pour plus d'un milliard de francs de matériel de guerre, et ce à 78% à destination de zones en crise. La Suisse est le deuxième exportateur au monde de munitions pour armes de petit calibre, or ce type de munitions tue plus de 1000 personnes par jour, d'après Oxfam.

Comment peut-on prétendre être «neutres» et en même temps fournir le combustible des guerres qui ravagent l'humanité? C'est donc pour contrer celles et ceux qui affichent une «neutralité» de façade à vocation essentiellement commerciale («la neutralité c'est pouvoir vendre autant d'armes aux bourreaux qu'aux victimes!») que le GSSA, avec l'appui de nombreuses associations de gauche et pacifistes, propose l'interdiction pure et simple de l'exportation du matériel de guerre. Si la Suisse veut mettre en œuvre une politique humanitaire crédible, qu'elle s'engage effectivement en faveur de la paix!

L'initiative est soutenue par le PSS, les Verts suisses, la JSS et bien d'autres associations. A la fin novembre, près de 60 000 signatures avaient déjà été récoltées, ce qui est bien, mais encore loin des 100'000 nécessaires pour une initiative fédérale. Certes, le succès de l'initiative en votation populaire n'est pas garanti, mais, quoi qu'il en soit, cette initiative permet de mettre en œuvre concrètement la solidarité internationale que la gauche se doit de défendre. Plutôt qu'une «neutralité» hypocrite, cette initiative vise à permettre à la Suisse de s'engager clairement, au niveau international, pour une politique humanitaire et un monde plus pacifique.

RF

Plus d'informations, et des feuilles de signatures à télécharger, sur: <http://www.materieldeguerre.ch>

DOSSIER: NEUTRALITÉ OU INTERNATIONALISME?

L'action de la gauche n'est-elle pas toujours le dépassement de la neutralité?

L'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne n'exige pas l'abandon de la neutralité. Par contre celle-ci permettrait à la Suisse de participer plus activement à une politique extérieure de paix.

Par François Cherix, vice-président du NOME

L'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne n'exige pas l'abandon de la neutralité. Fréquemment reprise, cette affirmation est correcte. En effet, d'une part, au contraire de l'OTAN, l'UE n'est pas une alliance militaire: ses membres ne sont pas liés par une clause d'assistance militaire et ne sont pas tenus de participer à des engagements armés. D'autre part, en matière de défense et de sécurité, chaque Etat peut faire usage de son droit de veto et bloquer une décision, ou alors s'abstenir et se soustraire ainsi à une opération commune, y compris dans sa dimension financière.

En fait, la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) et la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) sont des domaines régis bien davantage par des processus de coopération que par des normes juridiques contraignantes. C'est pourquoi des pays tels que l'Autriche, la Finlande, l'Irlande ou la Suède sont sans difficulté à la fois neutres et membres de l'Union. En outre, même si par hasard le «Traité établissant une Constitution pour l'Europe» devait finalement entrer en vigueur, les principes actuels ne seraient en rien modifiés, aucun article ne prévoyant d'assistance militaire réciproque en cas d'agression. La compatibilité entre la neutralité et le statut de membre constitue un principe, qu'à ce jour personne ne songe à remettre en cause.

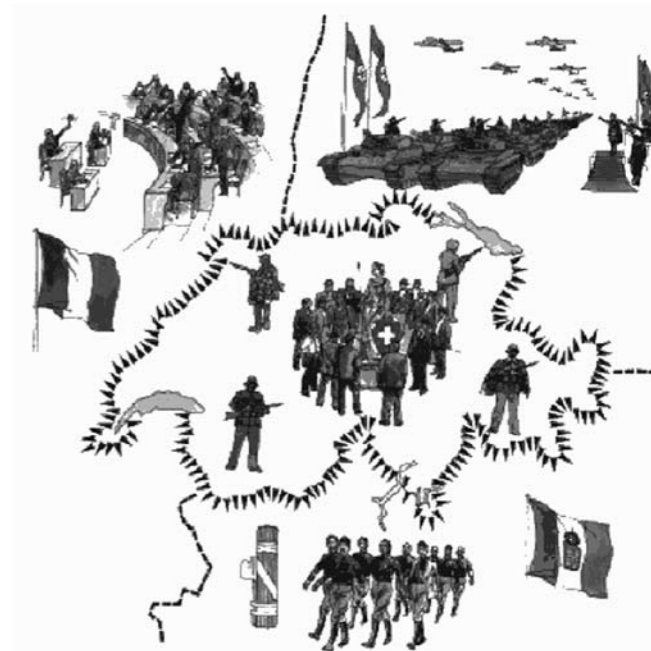
Pour la Suisse, l'adhésion serait d'autant moins problématique

que que ses visions en matière de sécurité rejoignent celles de l'Europe. Qu'il s'agisse du règlement pacifique des conflits, du maintien de la paix ou de la promotion des droits de l'Homme, les valeurs et les objectifs des deux entités sont parfaitement similaires. D'ailleurs, souvent, la Suisse diffère ses réactions face à l'actualité et attend que l'UE ait pris position pour mieux se placer dans son sillage. Elle évite ainsi de se trouver en décalage avec les démarches et la communication de ses voisins, sachant qu'une action isolée n'aurait pas de crédit.

UNE ADHÉSION POSSIBLE ET UTILE

Par conséquent, l'adhésion est non seulement compatible avec la neutralité, mais elle offre la possibilité de se positionner en amont des démarches. Autrement dit, le statut de membre tend à revaloriser l'action de la Suisse, même pour un citoyen attaché à la neutralité. Par la participation aux débats, la co-décision en matière de sécurité et de défense constitue un instrument élargissant la souveraineté d'un petit pays. Pour la gauche, cette capacité à contribuer à la définition de positions qui comptent sur la scène internationale, même avec la cautèle de la neutralité, est déjà en soi un gain souhaitable.

De plus, par définition, la gauche s'engage. Sa raison d'être tient au refus d'abandonner la vie de la cité aux circonstances. Sa vocation postule non pas l'escamotage des conflits, mais leur traitement en profondeur par la recherche constante de solutions servant l'intérêt gé-



ral et la justice sociale. Dans ce sens, rien n'est moins de gauche qu'une neutralité pensée comme un moyen de s'en remettre aux autres pour assurer notre sécurité.

Or, ceux qui en Suisse agitent la neutralité comme une bannière isolationniste trompent l'opinion sur sa compatibilité avec l'adhésion, mais en plus dénaturent ce concept. Ils en font une valeur, un absolu, une fin en soi, alors qu'elle n'a jamais été qu'un moyen, tant pour la Suisse que pour la communauté internationale qui l'a recon-

POUR LA GAUCHE, QUE SIGNIFIE LA NEUTRALITÉ?

Cette notion a-t-elle encore un sens, alors que la division du monde en deux blocs a disparu, affaiblissant d'autant l'intérêt que pouvait avoir une petite place neutre

offrant un lieu de négociations aux deux géants de la guerre froide? Peut-on encore lier la neutralité à une défense autonome aux frontières qui fait sourire et qui conduit à maintenir la conscription obligatoire pour des raisons idéologiques, tout en diminuant les effectifs pour des

raisons financières? S'agissant de notre sécurité au cœur de l'Europe, peut-on encore se limiter au concept pudique d'«interopérabilité» des matériels, quand il s'agirait de discuter de l'«interaction» des politiques? N'est-il pas temps de penser notre contribution à la sécurité autrement qu'en ressant les quatre syllabes de neutralité?

Il va sans dire que la droite nationaliste rejette avec effroi ces interrogations pourtant incontournables. Comme au plan économique, sous couvert d'identité et de traditions, elle se contente d'un laisser-faire qui abandonne la paix aux lois d'une sorte de marché des alliances, des coopérations ou des conflits, dont la Suisse aux mains blanches devrait se tenir à l'écart.

A l'inverse, ces questions sont celles des Socialistes. Elles participent de l'évaluation qui les incite à demander l'adhésion de la Suisse à l'UE. A gauche, n'est-ce pas précisément la tendance de chaque individu à vouloir rester neutre face à l'injustice ou à la guerre que nous essayons en permanence de dépasser?

DOSSIER: NEUTRALITÉ OU INTERNATIONALISME?

Quelle neutralité suisse pour la gauche?

La politique de neutralité active que doit défendre la gauche consiste en la promotion permanente du droit et la participation engagée dans les organisations internationales.

Par Carlo Sommaruga, conseiller national (PS/GE)

Aujourd'hui, la gauche doit investir le champ idéologique de la neutralité - qui lui a toujours échappé - pour briser l'appropriation abusive de sa définition par les droites nationalistes et économiques. Mais elle doit d'abord défendre, en obtenant l'appui populaire, la mise en œuvre d'une politique étrangère s'articulant effectivement autour des principes de justice sociale, de solidarité, de protection de l'environnement et de démocratie. Seule la matérialisation de ces principes à travers le monde permettra l'épanouissement sans discrimination de chaque être humain, la réalisation du droit de chaque communauté à la prospérité dans le respect de sa diversité, la préservation du cadre de vie des générations futures et la coexistence pacifique des peuples. Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, ces principes sont ancrés dans l'article 54 de la Constitution suisse depuis 1999. Cet article précise que la Confédération, par sa politique extérieure, doit s'attacher à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse. Mais, elle doit aussi contribuer à soulager les populations dans le besoin, à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles.

UNE NEUTRALITÉ ACTIVE

Ces principes, qui sont ceux qui animent l'ONU, ne peuvent toutefois trouver un début de concrétisation que si la Confédération s'engage résolument au niveau international au côté des

autres Etats. Sans visée hégémonique, sans potentiel de puissance et sans agenda stratégique caché, la Suisse dispose de la marge de manœuvre et de la crédibilité pour amener la communauté internationale à tenir ses engagements, à faire face à ses responsabilités et à réformer les instances qui le nécessitent, comme ce fut le cas de la Commission des droits de l'Homme. Cela implique une participation intense et active dans toutes les instances de l'ONU, y compris le Conseil de Sécurité et le Conseil des droits de l'Homme. Cette participation s'étend aussi à ses agences telles la FAO, l'OMS, l'OIT, l'UNESCO ou encore le PNUD qui définissent, coordonnent ou concrétisent l'action internationale dans les domaines fondamentaux. Cela oblige la Suisse à s'engager pour un fonctionnement plus transparent et plus démocratique des organisations internationales, comme pour la promotion et la création d'instruments, s'il le faut contraignants, permettant de garantir la mise en œuvre des politiques, sanitaires, sociales, environnementales et de sécurité à l'échelle planétaire. Aussi imparfaites que soient aujourd'hui l'ONU et ses agences, ce sont les seules institutions à caractère universel qui existent et qui permettent de développer une gouvernance planétaire. C'est en ce sens que la Suisse doit être active.

La Suisse, Etat construit avec des minorités culturelles, linguistique, religieuses et politiques, a appris - peut-être mieux que bien d'autres - le rôle essentiel du droit, et l'importance fondamentale de son respect. Malgré les contradictions de son histoire, la Suisse a le statut d'Etat dépositaire des Conventions de Genève

ainsi qu'une perception aigüe de la nécessaire primauté du droit pour assurer la coexistence pacifique des peuples et le respect de l'ensemble des civils comme de chaque individu. La Suisse s'est ainsi vu confier par la communauté des Etats, par les peuples en souffrance et par l'ensemble des défenseurs des droits des personnes civiles, une autorité juridique, mais aussi une référence morale, non seulement quant au respect des Conventions de Genève, mais plus largement quant au respect du droit international. La Suisse se doit aujourd'hui d'assumer pleinement ce rôle international qu'elle a d'ailleurs accepté de manière implicite à tout le moins.

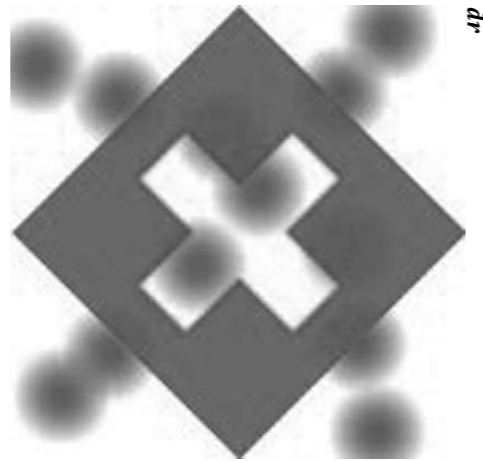
L'action diplomatique helvétique à l'ONU est justement construite autour de ce rôle. La Suisse apporte ainsi au sein de la direction de l'institution tant du personnel hautement qualifié en droit public international, que des propositions institutionnelles notamment en matière de droits de l'homme, ou encore un savoir faire quant à la recherche de solutions de mise en œuvre du droit international.

LE RÔLE DE LA GAUCHE

Dans cette perspective, la gauche se doit de rappeler sans relâche au Conseil fédéral la responsabilité et le devoir de la Suisse d'interpeller haut et fort et en tout instant, l'ensemble des acteurs - qu'ils soient des Etats, des entités non étatiques ou

même des individus - la primauté du droit international et particulièrement la nécessité du respect du droit humanitaire. La défense de la primauté du droit, en toutes circonstances et sans double standard, est l'exigence pour une neutralité active permettant aux sujets de droit international les plus petits et faibles d'exister aux côtés des grandes puissances. Par ailleurs, cette défense doit prévenir toute dérive relativiste du droit, singulièrement du droit humanitaire dont certains Etats tentent de se prévaloir, à l'exemple des USA sur le statut des prisonniers.

Cette double dimension d'une Suisse engagée au sein de l'ONU et de ses agences spécialisées et gardienne de la pérennité du droit humanitaire et de la primauté du droit au niveau international, sont les éléments indissociables d'une neutralité que la gauche peut faire sienne et promouvoir. La matérialisation de ces principes n'est cependant pas chose simple et aisée, on en veut pour preuve l'attitude souvent incohérente du Conseil fédéral en cas de vente de matériel de guerre ou de matériel civil à vocation militaire, tel la vente des avions Pilatus au Tchad au bord de la guerre civile. La mobilisation d'une majorité de citoyennes et citoyens sur cette vision progressiste de la neutralité, en rupture avec les concepts de neutralité passiviste ou utilitaire, est nécessaire pour y parvenir.



L'offensive du PSS en matière d'intégration...

L'objectif est louable, mais encore faudrait-il voir comment le parti socialiste s'y prend.

Valérie Boillat, présidente de la commission Migration du Parti socialiste genevois

A l'Assemblée des délégué-e-s (AD) de Muttentz, le 2 décembre dernier, le débat de fond n'a pas vraiment eu lieu. Une demande de renvoi a été largement rejetée, mais, « détail » qui mérite d'être souligné, le renvoi a été soutenu par la présidente de la commission asile et migration du PSS, la conseillère nationale zurichoise Vreni Hubmann. La commission avait pourtant été chargée de préparer, en étroite collaboration avec des expert-e-s de l'intégration, les thèses du parti sur ce sujet. En réalité, le papier discuté à Muttentz avait été passablement remanié et n'était plus vraiment le reflet des discussions de la commission.

De plus, une fois encore, le PSS avait présenté à la presse un papier de position, avant d'en discuter avec sa base en assemblée des délégué-e-s. Restait donc à savoir, si le contenu du concept d'intégration, dévoilé aux médias le 7 novembre dernier, justifiait, par l'originalité de ses thèses et sa substance, une conférence de presse avant l'adoption formelle par l'Assemblée des délégué-e-s.

Le papier contient neuf thèses et treize mesures. Dans sa version initiale, - parce que le papier a été modifié suite à l'examen par l'AD des 110 demandes d'amendement des sections -, le papier adoptait un ton très défensif, dans lequel perçaient des accents paternalistes, tendant à opposer la vertu suisse, ses valeurs et ses droits fondamentaux à d'autres valeurs et traditions que l'on décrétait étrangères à la Suisse (le meilleur exemple est le patriarcat dont on aimerait bien qu'il soit vraiment inconnu ou importé en Suisse!). Surtout, le papier était construit sur l'idée

d'une « convention d'intégration » obligatoire qui devait faire partie du contrat de travail pour les personnes actives professionnellement. Les employeurs devenaient donc soudain des pivots centraux de l'intégration. S'il est certainement juste d'en appeler à leur responsabilité, il est plus qu'imprudent de leur confier la haute main, qui plus est par le biais d'instruments coercitifs. Cet aspect là de la convention a pu être modifié à Muttentz heureusement.

Reste que la convention, même dans sa nouvelle forme, demeure floue dans son articulation entre les tâches incombant aux employeurs, à la Confédération, aux communes, aux associations et aux migrant-e-s. Le papier demande, tout à la fois, une plus grande part de responsabilité de la Confédération et parallèlement laisse les cantons veiller à la bonne marche des affaires. Pas vraiment très convaincant...

QUELLE BASE LÉGALE?

Nous débutons en regrettant que le débat de fond n'ait pas eu lieu, car en fait la vraie question était de savoir sur quelle base légale pouvait reposer l'injonction, faite aux migrant-e-s, de s'intégrer. C'est bien là que ça coince, car la base légale est la loi sur les étrangers (LEtr) que le PSS combattait il y a quelques mois! Les déficits d'intégration peuvent pourtant concerner tout le monde, y compris, même si ce n'est pas le débat ici, des Suissesses et des Suisses, et évidemment des managers anglais, allemands ou français. Les conditions de travail de ces derniers étant régies par les accords bilatéraux, il n'y aura - et c'est bien normal - aucune condition posée, pour eux, à la prolongation de leur titre de séjour ou en vue d'une naturalisation. Quant aux autres, la « convention d'intégration » leur servira de

« feuille de route » quant à leur statut futur en Suisse. Malgré les correctifs apportés à ce concept d'intégration, le papier est mal ficelé et part d'une prémisse faussée.

En effet, en réalité, la majorité des migrant-e-s veut s'intégrer, avec ou sans obligation. Les expériences réussies, par exemple du canton de Neuchâtel, prouvent que l'incitation et l'encouragement, couplés à la reconnaissance de droits politiques après une certaine durée de séjour en Suisse portent leurs fruits. Certains cantons, notamment les grands cantons alémaniques, feraient bien de s'en inspirer. Pour une minorité de récalcitrant-e-s et de personnes ayant un comportement répréhensible, nous avons le droit pénal.

DISCUTER AVEC LA BASE

Encore une fois, c'est juste que le PSS se prononce sur l'intégration des migrant-e-s, mais il y a lieu d'être précis et

concret. A ce propos, nous avons appris avec soulagement que lors des derniers entretiens de Watteville, le PSS aurait réclamé une véritable loi sur l'intégration. Bonne manière de reprendre la main, mais cette fois, merci d'en discuter, préalablement, avec la base!

L'intégration revient à réaliser l'un des idéaux socialistes les plus hauts: l'égalité des chances. La Suisse, ayant érigé en système la discrimination des personnes étrangères entre elles et ayant adopté une législation sur l'immigration qui produit en grande quantité des personnes sans droits, est en l'état assez mal partie pour expliquer vers quoi doit tendre l'intégration. Pourtant, la gauche n'abandonnera jamais le combat et ne laissera pas la Realpolitik dicter sa conduite. Dire cela n'a rien d'angélique, ne veut pas dire que certaines difficultés de l'intégration soient niées et nous aurait tout autant positionnés face à l'UDC.

LE PSS VEUT-IL ÉCRASER LES MIGRANT-E-S?



Le pragmatisme, clé du succès?



Brian Aslak

LA RECETTE DU SUCCÈS?

Ce n'est qu'à Berne que les écologistes ont véritablement progressé. Ce n'est pas un hasard si le canton de Berne est le seul des quatre à avoir un centre urbain important. Cela confirme la tendance selon laquelle les écologistes sont mieux implantés dans les villes, tendance que les résultats des cantonales genevoises de fin 2005 ou des élections communales du Canton de Vaud ont également mis en évidence. A Berne, où les Verts sont généralement classés à la gauche du Parti socialiste, l'échec électoral du PS (au législatif) peut en partie s'expliquer par la volonté de chasser sur les terres «vertes», c'est-à-dire en abandonnant les thèmes (sociaux-économiques) qui demandent une réponse originale de la gauche, pour se centrer sur l'électorat «jeune, cultivé, bien payé et urbain» des écologistes.

Un enseignement plus général peut être tiré: le Parti socialiste n'a pas vécu de succès spectaculaires cette année, et n'a pas non plus proposé de mesures véritablement spectaculaires. Le cas du Conseil d'Etat bernois mis à part – l'appétit de l'UDC a aidé – et celui des Grisons, cas particulier où l'implantation du PS est relativement difficile, la tendance est à la stagnation. Le parti jurassien a misé dans sa campagne sur la continuité de l'action gouvernementale sérieuse et consensuelle, le PS bernois a tenté de se rapprocher des Verts «urbains» en se détachant de l'électorat traditionnel ouvrier pour aller à la recherche des villes. Dans le discours médiatique, les candidats au Conseil d'Etat de Fribourg n'ont pas vraiment incarné le

renouveau. En un mot, la formule «La gauche gouverne mieux» est insuffisante pour le parti socialiste. L'électorat ne se contentera pas d'un PS qui lui promet de bien gouverner. Il veut un PS qui propose de réelles alternatives, qui propose une vision de société différente de ce qui s'est fait jusqu'à présent. Les Verts l'ont en un sens compris, lorsque, du moins dans les médias, ils sont compris comme le parti qui veut proposer un nouveau mode de vie.

EN AVANT VERS LA VICTOIRE?

Les élections fédérales vont maintenant occuper la majeure partie du temps de tous les stratèges politiques d'ici à la fin de l'année prochaine. Il s'agit de retenir un enseignement des résultats cantonaux: le Parti socialiste doit proposer des alternatives. Proposer une alternative ne signifie pas simplement «mieux gouverner». Lorsque le PS Suisse tient à utiliser ses succès en matière d'accords bilatéraux et la figure de «bonne gouvernante» qu'est Micheline Calmy-Rey, il y a lieu de se poser quelques questions. Certes, les études GfS tendent à montrer que Micheline Calmy-Rey est appréciée de la population suisse. Mais les exemples cantonaux devraient nous inviter à remettre en cause une stratégie basée sur les sondages. Le lien: «Micheline bénéficie de 78% d'avis favorables (au dernier sondage) = Micheline gouverne bien = le PS Suisse gouverne bien et sera élu pour cela» est trop court. Les expériences cantonales le montrent: il est encore temps de réfléchir à une campagne qui sorte des solutions «GfS» et ose proposer l'alternative.

ERRATUM

Suite à une confusion lors d'une signature d'article, voici deux numéros que nous confondons Jean-Yves Gentil, secrétaire général du PS jurassien, rédacteur d'un article pour cette page dans le n° 49, et Pierre-Alain Gentil, conseiller aux Etats et président du SEV. Toutes nos excuses pour cette erreur.

La rédaction

Arnaud Thiery, secrétaire général de la Jeunesse socialiste suisse

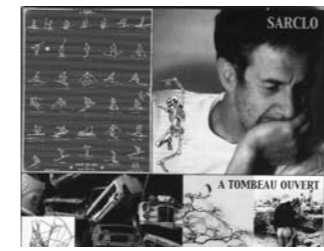
La gauche gouverne mieux! Voici le titre que le PS Suisse donne à son papier de position en forme de bilan de législature et de préparation de la campagne en vue des élections fédérales 2007. Le titre du papier provient du présupposé suivant: la population est – très – satisfaite de la manière de gouverner de la gauche dans les grandes villes de Suisse et la gauche tend à gagner dans les Cantons. Sous l'angle des chiffres bruts, les élections cantonales ont presque dans tous les cantons (Berne, Grisons, Jura et Fribourg) vu un léger progrès de la gauche en nombre de voix dans les législatifs. En ce qui concerne les gouvernements, elle a pris la majorité à Berne – aidée en cela

par la tactique électorale de la droite – mais perdu une majorité dans le Jura. Un des sièges socialistes a été contesté à Fribourg, et le seul siège socialiste au gouvernement grison a été maintenu.

Le déplacement des voix sur la gauche est cependant en partie dû au succès des écologistes. Le rééquilibrage des forces au sein du bloc rose-vert est particulièrement spectaculaire à Berne, là où le PS Suisse perd des plumes et revient à son niveau de 1994, alors que les verts bondissent et gagnent 4 sièges au Grand Conseil, malgré la diminution du nombre de député-e-s! En ville de Berne, les Verts progressent de plus de 5,5% et dépassent, en nombre de suffrages, le parti socialiste. Dans les autres cantons qui ont renouvelé leurs autorités locales cette année, les résultats sont moins marquants.

À ÉCOUTER

A Tombeau ouvert
chansons posthumes vol. 1



Un nouveau Sarclo pour le début de l'automne, c'est à vous faire accepter avec le sourire la grisaille, les jours qui raccourcissent et les températures qui dégringolent. Malbol, cette année l'automne est doux et ensoleillé, du coup Sarclo, avec *A Tombeau ouvert*, s'ingénie, au premier abord, à nous refiler un cafard de saison. Car le bonhomme l'avoue: «C'est pas mon disque le plus drôle, à écouter comme ça, et on m'a demandé si j'étais troublé par l'idée de la mort, pour en parler tout le temps». Oui mais voilà, derrière une couverture sur laquelle trône un squelette et des carcasses de voitures, cet album respire la vie. «C'est juste que la vie est d'une beauté cuisante et qu'une journée sans rire et sans pleurer est une journée foutue.» On pourrait parler de *Joli foutoir* mais il faudrait en citer un extrait et comme toute la chanson est une perle, on y grillerait tous les signes restants. Il y a aussi *Quand une gonze est pas d'accord* qui dresse un portrait trop réussi de la bêtise masculine. Et puis *La Suisse*, à ériger en nouvel hymne («C'est bien joli un pays vert / Mais pas tant qu'un pays ouvert») ou *La fille qui nous sert à bouffer*, qui nous rappelle les résultats du 24 septembre. Et il y a aussi toutes les autres... Seul bémol pour *Matin doux* parce que les chansons du Bel Hubert, il n'y a décidément que le Bel Hubert à qui elles correspondent. Avec un album pareil, la grisaille peut toujours venir!

JW

A écouter aussi: Quinzaine du blanc chez les 3 Suisses, avec le Bel Hubert, Sarclo et Simon Gerber

«Je vais tous les niquer!»

Cela aurait pu s'appeler «je vais tous les niquer», tant la vedette de cette saga, qui se lit mieux que le dernier «Thorgal», le répète en leitmotiv. Mais le titre retenu est plus poétique, tout en restant évocateur: «La face karchée de Sarkozy».

Cet ouvrage se présente sous forme d'une BD, mais c'est une véritable enquête qui a été menée. Par le fait de la publier sous forme de bulles, il y a fort à parier que les auteurs ont réussi leur coup: toucher un très large public. D'abord les personnes qui achètent les ouvrages épais de politique française, vendus en supermarchés, mais qui ne les

lisent jamais. Ainsi non seulement l'acheter, mais aussi, pour une fois, prendre connaissance de l'étude menée par le journaliste Philippe Cohen. Ensuite celles et ceux qui aiment les histoires de type policier, puisque l'enquête est palpitante de bout en bout, tel le meilleur thriller, comme l'a voulu le scénariste Richard Malka. Enfin, et non des moindres, les bédéphiles qui savoureront les traits aiguisés de Riss, le dessinateur de *Charlie Hebdo*, qui donne à l'histoire rythme, mouvement et cohérence.

Cette BD est un essai transformé du premier coup. Il prend le lecteur (l'électeur?) par

la main et il est difficile de faire une pause, que ce soit pour un café ou pour allumer la lumière, tant le contenu est intense. De faits en faits, «la face karchée de Sarkozy» présente les diverses étapes de vie du petit Nicolas de Neuilly, ses trahisons, sa traversée du désert (coups, pardon, du bac à sable!), le passage en revue des médias, etc. Un véritable manuel pour apprendre à faire campagne et comment trahir celles et ceux qui se croient vos ami-e-s!

Stéphane Montangero

La Face karchée de Sarkozy, Vents d'Ouest/Fayard, 2006

Hommage à Ferenc Puskas

Le 17 novembre dernier, s'éteignait à Budapest l'un des plus grands joueurs de football de tous les temps: Ferenc Puskas, fantastique meneur de jeu hongrois dans les années 50. Dans ces années-là, la Hongrie est sans conteste la meilleure équipe du monde, et Puskas la mènera en finale de la Coupe du Monde 1954 en Suisse. Les Magyars contre toute attente, s'inclinent 3-2 face à l'ex-Allemagne de l'Ouest en finale. C'est ce qu'on appellera «Le Miracle de Berne». Enfin, pas si miraculeux que ça: un arbitrage (suisse) très favorable ainsi que l'absorption de produits dopants aidèrent net-

tement les Allemands dans leur conquête du titre. Nécessité de redorer l'image du «poumon» économique de l'Europe aux yeux du monde, volonté de relancer «l'enthousiasme économique» de la population allemande... Autant de raisons qui expliquent l'impératif de faire gagner l'Allemagne, donnant probablement naissance au premier cas répertorié (d'une très longue série) d'ingérence d'intérêts politico-économiques dans le football.

La grande équipe de Hongrie se disloquera après que les chars soviétiques ont écrasé Budapest en 1956, contraignant

Puskas comme des milliers d'autres Hongrois à l'exil. C'est en Espagne qu'il se réfugiera, pour rejoindre les rangs du Real Madrid, où il enchaînera les victoires. Après une carrière faste, mais également, donc, marquée par des enjeux louches et ensuite par des circonstances dramatiques, Puskas – animé d'une formidable générosité, mais aussi un brin de naïveté – décédera sans le sou et détruit depuis des années par Alzheimer, en l'année du 50ème anniversaire de l'invasion de la Hongrie par Staline.

MC

DIEUDONNÉ PRÉSENT À LA FÊTE DU FRONT NATIONAL



La nouvelle Internationale syndicale est née à Vienne

Lors de la plus grande réunion syndicale internationale de tous les temps, les délégués des deux principales confédérations syndicales mondiales ont donné naissance à la nouvelle Confédération Syndicale Internationale.

par Dan Gallin*

Du 31 octobre au 3 novembre, trois congrès syndicaux internationaux se sont réunis à Vienne: les deux premiers étaient les congrès de dissolution de la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du Travail (CMT); le troisième, avec 1700 délégué-e-s, était le congrès de fondation de la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

La CISL, fondée en 1949 à la suite d'une scission de la Fédération syndicale mondiale (FSM) elle-même fondée en 1945 et tombée sous la domination du bloc soviétique, regroupait, pour l'essentiel, les centrales syndicales nationales de tradition social-démocrate et socialiste (dont l'USS), d'autres issues de la tradition communiste (CGIL Italie, Commissions ouvrières Espagne), la fédération syndicale américaine (AFL-CIO), de nombreuses centrales d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie liées à des partis socialistes ou populaires. Au moment de sa dissolution, elle représentait 155 millions de membres de 241 organisations affiliées présentes dans 156 pays.

La CMT, issue de la tradition chrétienne (très majoritairement catholique) avait été fondée en 1920 comme Confédération internationale des Syndicats chrétiens. Elle s'était «déconfessionnalisée» en 1968 en adoptant le nom de CMT et en s'ouvrant à d'autres courants. Au moment de sa dissolution elle déclarait 26 millions de membres (un chiffre fortement exagéré) de 110 organisations présentes dans 89 pays.

La nouvelle CSI comprend la grande majorité des organisations affiliées de la CISL et de la CMT, plus huit centrales sans affiliation internationale antérieure, notamment la CGT

française, affiliée à la FSM communiste jusqu'en 1995, l'OPZZ de Pologne, créée en 1984 alors que le syndicat libre *Solidarnosc* était dans l'illégalité, la CUT de Colombie et la CTA d'Argentine. La nouvelle organisation compte 168 millions de travailleuses et travailleurs de 306 organisations présentes dans 154 pays.

La présidente de la CSI est Sharan Burrow, présidente de la fédération syndicale australienne, et le secrétaire général est Guy Ryder, britannique. Les deux exerçaient les mêmes fonctions à la CISL. Le siège du secrétariat de la CSI restera Bruxelles. Son organe directeur est un Conseil général de 77 membres, chacun avec deux suppléants. L'USS y est représentée par Jean-Claude Prince (premier suppléant).

GRANDE DIVERSITÉ RÉGIONALE ET PROFESSIONNELLE

La toute nouvelle CSI doit faire face à de nombreux problèmes, en partie structurels, en partie politiques. Une première difficulté concerne le problème des organisations régionales. En Amérique latine, l'organisation régionale de la CMT, la Confédération latino-américaine du travail (CLAT), radicale dans ses déclarations et conservatrice dans son action, ne comprend que des syndicats d'Amérique latine, alors que celle de la CISL, l'ORIT «interaméricaine», comprend également celles du Canada et des Etats-Unis. Longtemps un instrument de la politique extérieure des Etats-Unis, l'ORIT s'est radicalisée depuis dix ans environ, comme d'ailleurs sa plus grande affiliée, l'AFL-CIO, depuis son congrès de 1995. Les relations entre la CLAT et l'ORIT restent cependant tendues, et elles ne sont pas parvenues à un accord de fusion. Le congrès leur a donné une année pour donner suite, sur le plan régional, à la fusion mondiale.

En Europe, la Confédération européenne des syndicats (CES), fondée en 1973 et qui englobait dès le départ des affiliées européennes de la CISL et de la CMT, rejoints par la suite par la CGT française et la CGTP du Portugal, n'est pas devenue une organisation régionale de la CSI mais a gardé son indépendance. Cependant, la CSI a créé une nouvelle structure, le comité de coordination paneuropéen, dont la CES fait partie et qui comprend en plus les organisations de l'Europe géographique qui ne sont pas membres de la CES, notamment celles de l'ex-URSS.

Une autre difficulté a été celle de définir les relations de la CSI avec les Fédérations syndicales internationales (FSI), organisées par secteur (UITA pour l'alimentation, FIOM pour la métallurgie, ITF pour les transports, etc.). Il y en a dix, liées à la CISL par un accord de coopération, mais indépendantes, et très conscientes que leur indépendance est une condition de leur efficacité. La CMT par contre avait ses propres fédérations professionnelles, beaucoup moins importantes, et intégrées dans sa structure centralisée. Pour finir, les structures professionnelles de

LA SUISSE DÉNONCÉE PAR LA CSI

Dans l'une des ses premières prises de position, la nouvelle Internationale syndicale s'en est pris vivement à la Suisse pour critiquer l'attitude du Conseil fédéral qui conteste la légitimité du Comité pour la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans sa lettre adressée au président de la Confédération, Moritz Leuenberger, le nouveau président de la CSI, Guy Ryder n'a pas mâché ses mots: «Durant plus de cinquante ans de son existence au cours desquelles le Comité de la liberté syndicale a traité plus de 2300 cas, jamais un seul gouvernement d'un Etat démocratique ne s'est permis de mettre en cause cette instance comme vous le faites.» (cité dans *Le Courrier* 15.11.2006).

Cette prise de position fait suite à une plainte de l'Union Syndicale Suisse (USS) déposée en 2003 auprès de l'OIT contre la Suisse à propos du manque de protection contre les licenciements des délégués syndicaux dans les entreprises helvétiques. Cette plainte s'appuyait sur une dizaine d'exemples de licenciements abusifs de représentants du personnel, qui n'avaient bénéficié que de 3 ou 6 mois de salaires d'indemnisation. Cette insuffisance du droit du travail suisse va à l'encontre de la Convention 98 de l'OIT, pourtant ratifiée par la Suisse (voir Pages de gauche No 47).

Le Comité pour la liberté syndicale de l'OIT, puis le Conseil d'administration du BIT le 15 novembre dernier à l'unanimité des membres, représentants des employeurs compris, ont donné raison à la plainte de l'USS contre le Conseil fédéral. Les autorités suisses sont donc maintenant invitées à modifier la législation suisse, en prévoyant explicitement la possibilité de réintégration des délégués syndicaux injustement licenciés. Les employeurs suisses et le SECO, qui avaient tout fait pour contester ou ignorer la plainte de l'USS et les décisions des instances de l'OIT, se doivent maintenant de reconnaître les lacunes du droit suisse du travail et y remédier rapidement!

AM

la CMT ont été simplement absorbées par les FSI, et un «Conseil syndical mondial» a été créé pour chapeauter la CSI, les FSI et le Conseil syndical consultatif auprès de l'OCDE. Il est peu probable que les FSI, «chapeautées» ou non, accepteront une mise en cause de leur indépendance. Le «Conseil syndical mondial» restera sans doute une coquille vide.

LA FSM COMMUNISTE EN MARGE

La FSM communiste, qui a tenu son dernier congrès à La Havane en décembre de l'année dernière et qui a maintenant son siège à Athènes, n'a pas été invitée à participer au processus de fusion. En effet, cela aurait obligé la CSI à reconnaître et à accepter comme membres les centrales syndicales de Cuba et du Vietnam, principales affiliées de la FSM, rouages d'un Etat lui-même contrôlé par le parti unique.

Ni la CISL, ni la CMT, n'étaient prêtes à leur reconnaître une quelconque légitimité. Pour les mêmes raisons, la centrale chinoise n'avait pas été invitée. Par contre, les centrales indiennes AITUC et CITU, communistes et membres de la FSM, avaient été invitées, mais avaient refusé de se joindre à la nouvelle Internationale si la FSM en était exclue.

L'appareil communiste international a tout fait pour saboter la CSI. Le gouvernement cubain, par ses ambassades, avait convoqué les fractions communistes de la CUT Colombie, du PIT-CNT Uruguay et de la CGTP Portugal pour leur donner l'ordre d'empêcher l'adhésion de leur centrale à la CSI. Ils ont échoué en Colombie, mais ils ont réussi en Uruguay et au Portugal. Ce n'est que partie remise. Mais imaginez les cris d'orfraie si, par exemple, l'ambassade des Etats-Unis s'était permis ce genre d'intervention...



CISL Bastivata

EVITER LES PIÈGES DE LA BUREAUCRATIE!

Le plus grand danger qui menace la CSI ne vient cependant pas de l'extérieur, c'est plutôt celui de rester trop longtemps préoccupée par elle-même, à régler des problèmes internes. Autant la CISL que la CMT étaient des structures vivant dans une bulle bureaucratique, privilégiant le travail de lobby dans les institutions internationales, sans capacité d'action et sans prise sur la réalité vécue par leurs millions de membres qui, dans leur grande majorité, ignoraient même leur existence.

Sur le plan politique, autant la CISL que la CMT étaient empêtrées dans l'idéologie du «partenariat social», alors que le capital transnational prenait le pouvoir sur l'économie et la société mondiales et fait la guerre aux syndicats dans le monde entier. Aucune des deux Internationales n'avait produit la moindre analyse du capitalisme réellement existant, et des moyens d'en sortir. Ce n'est pas elles qui proclamaient qu'un autre monde était possible. La CSI échappera-t-elle au sort de ses prédécesseurs? L'addition de deux faiblesses peut-elle donner lieu à la naissance d'une nouvelle force? Le pire n'est jamais sûr.

Malgré les traditions d'inertie bureaucratique, un frémissement d'optimisme animait le congrès de fondation. De nouveaux thèmes d'action syndicale sont apparus. Dans une intervention très remarquée, soutenue par d'autres intervenants, la délégue

de l'Association des femmes auto-employées de l'Inde (SEWA), affiliée à la CISL depuis juillet dernier, insistait sur l'importance d'organiser le secteur informel. Vania Alleva, responsable du département Migration à UNIA et déléguée de l'USS, est intervenue avec force pour une action internationale de soutien aux travailleurs migrants, avec ou sans papiers. Le président de la centrale américaine, John Sweeney, n'a pas hésité à nommer l'ennemi: «la priorité de l'AFL-CIO aujourd'hui est de faire tomber George W. Bush, pour notre liberté et la vôtre.»

DES PISTES D'ACTION

La CSI porte une somme énorme d'attentes, d'espoirs et d'énergie latente, enfermés dans un carcan bureaucratique qui lui vient de ses prédécesseurs.

Comment peut-elle s'en libérer? De deux façons: d'abord par l'action: une action qui relativise et finalement résout les problèmes de cuisine interne, qui la positionne et la légitime aux yeux de l'opinion mondiale et, le plus important, aux yeux de ses propres membres.

Dans une de ses premières prises de position, la CSI a dénoncé la Suisse pour avoir mis en doute l'autorité de l'OIT qui l'avait condamnée pour atteinte à la liberté syndicale (voir encadré page 14). Cette dénonciation, saluée et nécessaire, ne saurait être qu'un début. Il faudrait maintenant que la CSI s'attaque à un plus gros gibier, non seulement par la

dénonciation mais par l'action. Le gouvernement australien, par exemple, semble être une cible toute désignée.

Le deuxième acte de libération doit être politique. La CSI doit trouver le courage de nommer ses ennemis, car elle en a, de «nommer le bien et le mal par leur nom», comme le disait le dernier pape. La CSI devrait pouvoir se positionner comme adversaire de l'ordre mondial du capital transnational et devrait pouvoir se donner comme objectif un autre ordre mondial, avec les étapes nécessaires pour y parvenir. C'est faisable sur son plan intérieur: il n'y a pas de divergences sur le fond entre la gauche socialiste, chrétienne ou communiste. Les clivages se situent plutôt entre la gauche et la droite de ces trois composantes. Est-ce que la plus grande organisation syndicale mondiale dans l'histoire du mouvement ouvrier peut se passer d'un projet de société? Oui, elle le peut, mais au prix de faillir à sa mission historique et de rester dans l'histoire comme le plus grand appareil bureaucratique jamais vu du mouvement ouvrier, tournant à vide.

Mais le pire n'est jamais sûr.

*Dan Gallin a assisté au congrès de dissolution de la CISL et au congrès de fondation de la CSI. Il y représentait la Fédération internationale des associations d'éducation des travailleurs.

Gilles

Comme nous côtoyons les guerres
Mais sans jamais tomber dedans
Nos colonels pour se distraire
Font la petite en attendant
Faut les voir aux grandes manoeuvres
Jongler avec les bataillons
Quand la machine est à pied d'oeuvre
Comme ils font valser les millions

Jean Villard Gilles,
Nos colonels

Jean Villard dit Gilles, (1895-1982) est un acteur, compositeur et interprète suisse. Sa chanson *Les trois cloches* (1940) a été reprise dans le monde entier. Il s'est inlassablement battu contre le fascisme, pour la paix, pour l'Europe unie, pour l'objection de conscience. Ses chansons engagées ont connu un grand succès comme *Dollar* (1932) *La belle France* (1936) devenue l'hymne du front populaire ou *Nos colonels* (1958).



AGENDA

11 janvier 2007

Conférence publique avec Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat.

Yverdon-les-Bains.

25 janvier 2007

Conférence publique avec Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat.

Le Sentier.

Jusqu'au 28 janvier 2007

Cambodge 1975-1979 – Chroniques d'un génocide.

Exposition réalisée par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation / Ville de Lyon.

De 10h00 à 17h00 sauf le mardi, Musée International de la Croix-Rouge, Genève.

24 mars

Assemblée des délégués du Parti socialiste suisse.

Tessin.

Paroles pas neutres

«La politique étrangère de la Suisse sert essentiellement et unilatéralement à faire triompher les intérêts de l'économie d'exportation, même là où nous mettons notre solidarité en pratique. Les maximes officielles de neutralité, universalité et disponibilité servent de justification au fait que la Suisse reste inactive. En tant que socialistes, nous voudrions que, dans le cadre de sa neutralité politique et militaire, la Suisse collabore activement à l'instauration de la paix, à une politique du développement et à la protection des droits de l'homme dans le monde entier.»

*Programme du Parti socialiste suisse
1982, p. 37.*

«La Suède est un petit pays, mais cela ne nous délivre pas de notre devoir de prendre position.»

*Östen Unden, ministre social-démocrate,
discours en 1968.*

«Le 25 octobre 1938, le Conseil fédéral repoussa une motion socialiste proposant de soulager les privations des femmes et des enfants de l'Espagne républicaine. (...) Voici les motifs de refus de notre gouvernement: 'Une aide de ce genre, en dehors de nos frontières, ne peut être interprétée que comme une atteinte à notre

neutralité indéfectible'. M. le conseiller fédéral Motta estima donc notre neutralité menacée par une action humanitaire qui se proposait de fournir du lait, inutilisable en Suisse, aux pauvres gosses de Barcelone et de Madrid, condamnés à mourir de faim par les ordres de Franco et de ses amis non-espagnols. Nous apprenons ainsi à connaître que la neutralité peut être interprétée de plus d'une façon.

Que devient-elle, par ailleurs, dans nos relations financières avec les Etats fascistes ? Ne sommes-nous pas engagés dans ce domaine spécial bien au-delà d'une neutralité effective ? La politique de capitulation devant les exigences fascistes suivie par M. Motta et son Conseil fédéral est en absolue contradiction avec nos traditions démocratiques et n'a rien en commun avec la vraie neutralité. Quoi de plus surprenant que l'attitude de ces personnalités influentes protestant bruyamment contre les propositions socialistes 'qui sont un danger pour notre neutralité et nuisibles aux intérêts vitaux du pays', alors que ces mêmes 'patriotes' siègent aux Conseils d'administration des grands trusts internationaux, en compagnie de leurs collègues allemands et italiens ou de leurs représentants en Suisse ?»

*Fritz Giovanoli, Libre Suisse,
Voici tes maîtres!. Editions Jean-Christophe. Publié sous les auspices du Parti socialiste suisse. 1938, p. 30.*

P.P.

CH-1450 Sainte-Croix

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes